

PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE BASTOGNE
COMMUNE DE HOUFFALIZE

ENQUETE PUBLIQUE

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE HOUFFALIZE

informe que sous réserve d'approbation par le Conseil Communal, il sera procédé au déclassement partiel du chemin vicinal n°4, par la suppression du tracé jouxtant les parcelles cadastrées HOUFFALIZE, Division V, Section A, n°2249S et n°2247B.

Conformément au décret du 06.02.2014, la demande sera déposée pendant 30 jours, à dater du 22/04/2021, au Secrétariat Communal.

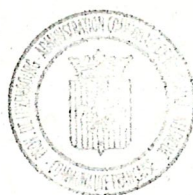
Le dossier est consultable à la maison communale sur rendez-vous (061/280051) les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, également le samedi matin de 9h00 à 11h00.

Les personnes qui auraient des observations à faire, pourront les présenter, par écrit durant cet intervalle ou assister à la clôture de l'enquête qui aura lieu audit Secrétariat, le 21/05/2021 à 11 heures.

Houffalize, le 13 avril 2021

PAR ORDONNANCE :

Le Directeur Général,
J-Y. BROUET



Le Bourgmestre,
M. CAPRASSE